



Rapport d'activité

2022

► Le mot de la Présidente

L'AGEDEN, VOTRE PARTENAIRE ÉNERGIE-CLIMAT AU SERVICE DES TERRITOIRES



Evelyne COLLET
Présidente de l'AGEDEN

► Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement Gérard Giraud pour tout le travail accompli en tant que Président de l'AGEDEN. Je suis heureuse qu'il reste mobilisé au sein du Bureau et je sais pouvoir compter sur lui pour la suite.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble du Conseil d'Administration pour la confiance que vous me témoignez en me plaçant à la Présidence de l'association.

Quelle année que cette année 2022 !

L'invasion de l'Ukraine par la Russie de Vladimir Poutine le 24 février 2022 a marqué le démarrage d'une crise énergétique sans précédent. En effet, la Russie étant un des principaux fournisseurs gazier de l'Europe, son boycott a

mis tout le système énergétique européen sous tension.

Ajoutons à cela un parc nucléaire français en grande partie à l'arrêt cet hiver, une augmentation globale du coût des énergies, une spéculation sans précédent sur le granulé de bois (doublement des prix à la tonne entre l'été 2021 et l'été 2022) et nous avons tous les éléments pour que les français abordent l'hiver avec inquiétude.

Cette année 2022 a également connu une sécheresse record avec son lot d'incendies et de catastrophes, qui ne laisse plus de doute, même pour les plus sceptiques, quant au dérèglement climatique et à ses impacts sur notre quotidien.

Enfin, l'année 2022 c'est aussi une inflation record de + 5,2 %. Il en a résulté une écoute permanente des salarié-es afin de ne pas pénaliser leur pouvoir d'achat, tout en n'impactant pas l'équilibre budgétaire de l'association.

Parlons maintenant un peu de l'AGEDEN dont l'activité est toujours en forte croissance.

En effet, le développement des actions « cœur de métier » à destination des propriétaires de logements et des collectivités ne ralentit pas. Nous sommes dans une belle dynamique de montée en puissance de l'accompagnement des ménages à la rénovation

énergétique des logements grâce à la mise en place du SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat) sur les 17 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de l'Isère (hors métropole de Grenoble) début 2021.

Il en va de même pour l'accompagnement des projets de collectivités (rénovation énergétique des bâtiments, réseaux de chaleurs, photovoltaïque...) qui progresse bien et qui devrait encore monter en charge grâce aux Contrats de Chaleur Renouvelable mis en place fin 2022 par le Département de l'Isère, ainsi que par le Pays Voironnais et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, grâce aux financements de l'ADEME, via le Fonds Chaleur.

Ces dispositifs, animés par l'AGEDEN, permettront notamment aux collectivités de se faire financer les études et les investissements de leurs projets de remplacement de système de chaleur fossile par un système favorisant des énergies thermiques renouvelables : biomasse (bois granulés ou bois déchiqueté), réseau de chaleur, géothermie, solaire thermique...

Enfin, parmi les autres faits marquants de 2022, l'AGEDEN a investi le champ du médico-social (hôpitaux, maisons de retraites, EPHAD...) afin d'accompagner

au mieux les structures qui le composent sur les problématiques de la sobriété, de l'efficacité et de la rénovation énergétique.

2022, c'est également une année de transition pour l'AGEDEN, avec notamment :

- ▶ La fusion effective avec l'ALEC Association au 1^{er} janvier 2022,
- ▶ La mise en place d'une nouvelle organisation pour faire face à la croissance de l'association, se traduisant par la nécessité de créer un niveau d'encadrement intermédiaire et de structurer un certain nombre de fonctions transversales (RH, moyens généraux, accueil-assistance-administratif, développement et partenariats, communication,...)
- ▶ La création de la commission « Développement » d'une part, pour nous aider à mieux définir nos axes de développement avec l'ensemble des adhérent-es et la commission « Collectivités » d'autre part, afin d'être plus en phase avec les attentes des EPCI et des communes avec lesquelles nous travaillons en partenariat.
- ▶ L'embauche de 10 salarié-es portant ainsi l'effectif de la structure à plus de 40 ETP.
- ▶ Et pour finir, la sobriété en actions dans les conseils apportés aux particuliers et la sensibilisation faite auprès des collectivités lors d'ateliers réalisés pendant les « Rencontres de l'énergie » organisées par Territoire d'énergie 38 en décembre ou sur les territoires.

Dans ce contexte en forte évolution, le résultat financier n'est pas favorable cette année, comme nous le verrons dans le rapport

financier. Mais cela s'explique par des causes exceptionnelles et d'autres plus structurelles qui sont aujourd'hui bien identifiées.

Les perspectives pour 2023 demeurent favorables permettant ainsi de poursuivre le développement des actions de l'AGEDEN en s'appuyant toujours sur ce qui fait la force de l'association :

- ▶ L'expertise, les compétences et la motivation des salarié.es
- ▶ Les multiples partenariats avec les collectivités, acteurs professionnels et associatifs
- ▶ L'approche globale : territoriale, thématique et métier.

Pour la suite, nous sommes face à un enjeu de taille : continuer à « massifier » en restant exigeant sur la qualité des projets et sur les résultats effectifs, le tout dans un contexte de financements incertains.

Aussi, je compte sur les partenaires, les adhérent-es, sur les membres du CA et sur l'équipe pour qu'ensemble nous relevions ce défi.

Evelyne COLLET

► Sommaire

Le mot de la Présidente	Page 2
Le projet associatif et l'équipe	Page 6
Bilan 2022	Page 10
<i>Cœur de métier - habitat, bâtiment, performance énergétique, énergies renouvelables</i>	Page 10
<i>Nouvelles thématiques - pour une vision globale de la transition</i>	Page 28
<i>Sobriété en actions - une certaine vision de la transition</i>	Page 32
<i>Démultiplier les actions - coopérer avec les acteurs locaux</i>	Page 36
Vos territoires en action	Page 40
Aspects financiers	Page 42
Conclusion, perspectives	Page 46

► 2022 en images

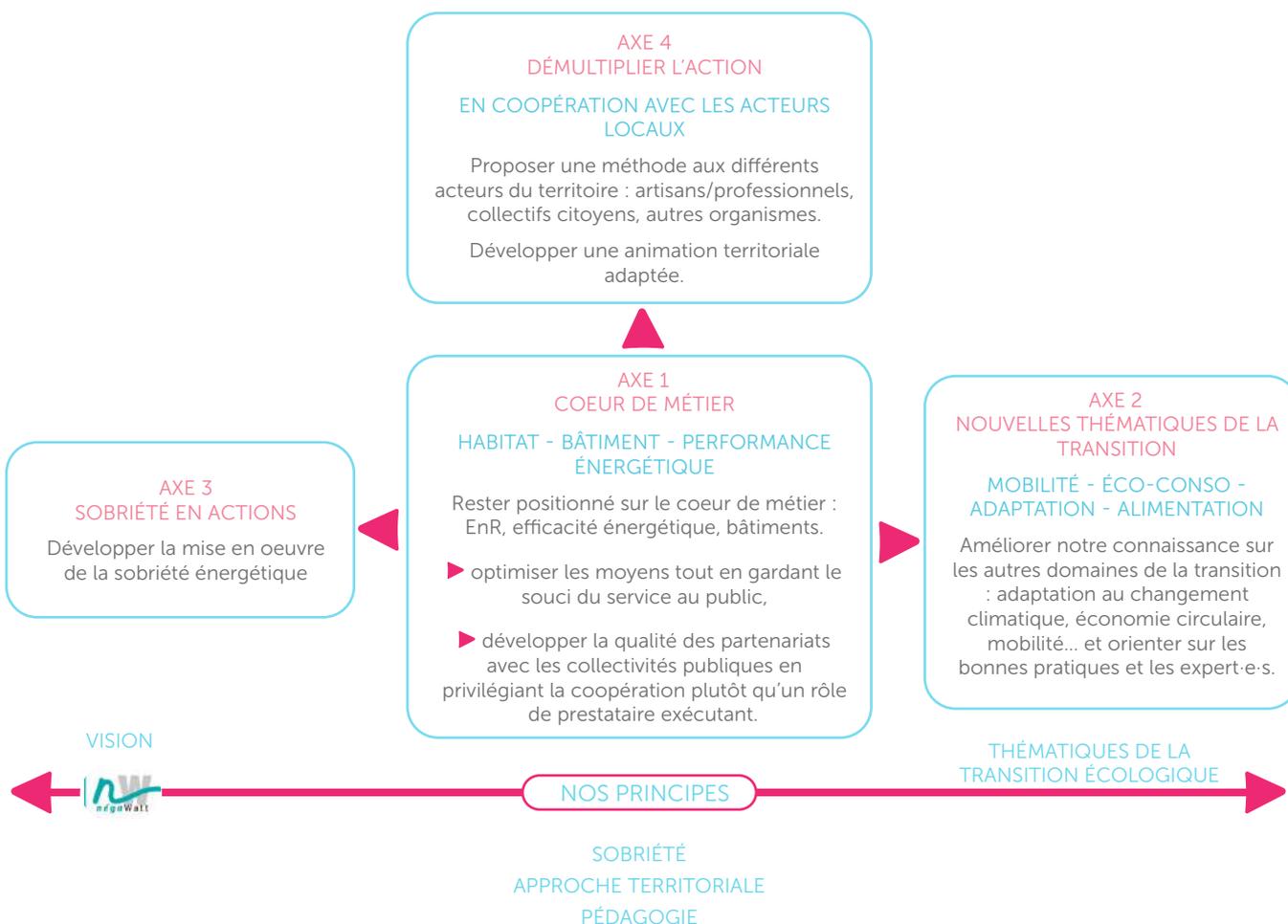


▶ Le projet associatif et l'équipe

▶ Le projet associatif

| Pour une vision plus large de la transition énergétique

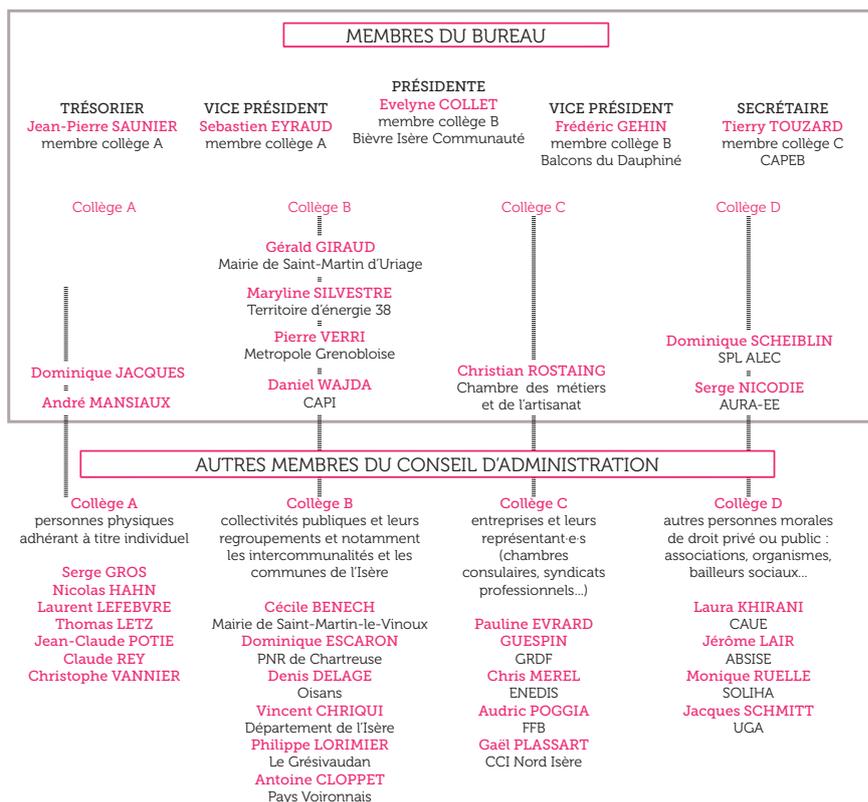
Depuis 3 ans, la mission de l'AGEDEN s'opère sous le prisme d'un projet associatif révisé dont l'objet est de réaffirmer la position de l'association en tant que véritable acteur de la transition énergétique en Isère ; ceci au cœur d'un contexte économique, social et environnemental dans lequel la prise de conscience autour de l'urgence climatique devient de plus en plus prégnante. Le tout amène à cette nécessité vitale d'approcher la thématique de l'énergie sous d'autres angles, à amplifier cette volonté d'accompagner pour « faire faire » avec pédagogie, en intégrant la sobriété comme base incontournable dans l'ensemble de nos actions, avec et pour l'ensemble des acteurs de nos territoires dans leurs bassins de vie.



► Le Conseil d'Administration



Les membres du Conseil d'Administration de l'AGEDEN ont élu une nouvelle Présidente en septembre 2022. C'est la candidature d'Evelyne Collet, Maire de La Forteresse et Vice-présidente de Bièvre Isère Communauté qui a été retenue pour succéder à Gérald Giraud.



CA élu au 13/09/2022

| De nouvelles façons d'impliquer les partenaires

Afin de consolider les liens avec ses partenaires, l'AGEDEN a mis en place deux commissions en 2022. Ces instances consultatives ont pour objectif de travailler sur le positionnement de l'association dans le paysage de la transition énergétique en Isère à moyen et long terme. Les commissions viennent alimenter le Conseil d'Administration :

► Une « Commission développement » s'est tenue le 4 mai 2022, regroupant 16 participant-es

externes et 5 salarié-es AGEDEN. La commission a récapitulé les enjeux et questions en cours selon les 6 cibles : particuliers-habitat, grand public, scolaires et étudiants, collectivités, entreprises, autres gestionnaires de patrimoine et selon 6 typologies d'actions : stratégie énergie climat, bâtiments et systèmes, EnR, transition sociétale et sobriété, économie circulaire, mobilité.

► Une « Commission collectivités » s'est tenue le 20 octobre 2022, regroupant 24 représentant-es de collectivités (Département, TE38, 13 intercommunalités, 2 communes), des membres du CA et 7 salarié-es AGEDEN. Une analyse de la vision actuelle et à moyen terme de l'AGEDEN a été réalisée, en mettant en avant les atouts de l'association et la complémentarité avec les autres acteurs, ainsi que les secteurs d'intervention en questionnement.

▶ Bilan 2022

Coeur de métier

habitat, bâtiment,
performance énergétique,
énergies renouvelables

▶ Un service global d'information conseil énergie pour l'Habitat en Isère

| répondant aux objectifs définis du SPPEH (*) en attendant le SPRH(**)

Depuis plus de 20 ans l'AGEDEN a développé et structuré un service global d'information et de conseils sur l'énergie destiné aux propriétaires de logements, pour diminuer les consommations énergétiques et utiliser prioritairement des énergies renouvelables. Ce service mutualisé avec la SPL ALEC (qui intervient sur la Métropole Grenobloise) couvre l'ensemble du territoire de l'Isère.

Il s'est étoffé avec l'accompagnement de projets de rénovation de maisons individuelles et de copropriétés depuis que certaines intercommunalités ont mis en place des politiques locales pour intensifier la rénovation énergétique (plateformes de rénovation énergétique des logements à partir de 2015) et surtout avec la demande de l'État de mettre en place un SPPEH (Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat) dans le cadre de la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) de 2015.

Le SPPEH a pour mission première et obligatoire d'accueillir, informer et apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement,

quel que soit leur niveau de revenus. Cette mission est gratuite pour le particulier et exercée de manière neutre et indépendante.

Le financement du SPPEH est assuré depuis 2021 par un programme de Certificats d'économie d'énergie (CEE) porté par l'ADEME, complété par des primes de la Région AURA aux intercommunalités et par une contribution du Département de l'Isère et des Intercommunalités. L'objectif est d'impulser une nouvelle dynamique territoriale de la rénovation énergétique mobilisant l'ensemble des échelons de collectivités territoriales et les réseaux de professionnels. La Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans son rôle de chef de file de la transition énergétique, est porteur associé pour animer cette politique.

Le SPPEH repose sur les 5 axes suivants, à mettre en œuvre par chaque EPCI, avec l'accompagnement du Département de l'Isère :

▶ stimuler puis conseiller la demande des bénéficiaires du service (ménages et syndicats de copropriétés) par des actions de communication et de prospection des habitant-es,

▶ accompagner les bénéficiaires dans leurs projets de rénovation énergétique,

▶ accompagner le petit tertiaire privé en coordination avec les chambres consulaires (CCI et CMA) via des actions d'information et de sensibilisation des propriétaires de locaux tertiaires de moins de 1 000 m²,

▶ mobiliser et animer l'ensemble des acteurs (publics et privés) afin qu'ils deviennent relais de l'information vers les citoyen·nes et vers les professionnels impliqués dans la rénovation,

▶ s'impliquer dans l'animation régionale notamment via le centre de ressources mis à disposition par la Région, le CeDRe, pour le partage d'expériences, les bonnes pratiques, les outils... nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du SPPEH et à la répartition de son financement entre le Département de l'Isère et les EPCI.

*SPPEH : Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat

**SPRH : Service Public de la Rénovation de l'Habitat

Perspectives 2023

L'année 2023 était en théorie la dernière année du SPEEH (2020-2023) qui devrait être remplacé à terme par le SPRH (Service Public de Rénovation de l'Habitat). C'est en effet une volonté de l'Etat d'intégrer la politique rénovation énergétique dans la politique logement. L'AGEDEN continuera à proposer ses actions à ses partenaires en s'adaptant au mieux au nouveau cadre, dès que celui-ci sera

connu, ce qui n'est pas encore le cas. C'est pourquoi dès début novembre 2022, et dans un souci d'anticipation, aussi bien pour l'AGEDEN que pour les territoires, nous avons invité les 17 collectivités locales partenaires à écrire au gouvernement. Ceci afin d'avancer le calendrier des discussions pour obtenir rapidement des précisions quant au mode de financement et d'organisation du futur

programme SPRH. Plus nous anticiperons les changements, plus il sera facile de les mettre en œuvre pour le prochain programme. Suite à ces diverses sollicitations, nous venons d'apprendre qu'un temps de concertation est désormais prévu et qu'il devrait y avoir, en 2024, un prolongement des modalités de financement existantes puis une mise en œuvre du SPRH plutôt début 2025.

Sensibiliser les particuliers

| Retour sur le terrain sans les contraintes du Covid

En 2022, les animations grand public ont été moins impactées par la crise sanitaire et nous avons pu reprendre un rythme d'animations similaire à 2019, voire supérieur.

Quelques nouveautés : les conférences ont fait l'objet d'une diversification des thématiques et d'un nouveau catalogue, plus clair pour les partenaires. L'AGEDEN a souhaité développer les visites de rénovations performantes (retour d'expérience et rencontre avec

le maître d'ouvrage). Cependant nous constatons une difficulté pour trouver des propriétaires qui acceptent d'ouvrir leur porte (et parfois pour identifier des projets suffisamment exemplaires et avancés en travaux) pour présenter leur projet, que ce soit en visite sur site ou en visite virtuelle.

Par ailleurs, nous avons constaté que les actions de communication et de sensibilisation étaient majoritairement consacrées à

mobiliser sur les thèmes de l'efficacité énergétique (rénovation) et des énergies renouvelables, mais plus rarement pour développer la sobriété énergétique, premier pilier de la démarche « négaWatt ».

Quelques chiffres de l'année 2022 (sur l'ensemble de l'Isère)

33
conférences/webinaires thématiques auprès des particuliers et des copropriétés
17
soirées thermographiques
13
ateliers thématiques (éco-gestes, bois...)
5
visites de site
15
stands sur des foires et salons

▶ Informer, conseiller les particuliers et accompagner les projets

| Un pic de demandes sans précédent

Depuis 2015, le service Info Énergie de l'Isère, porté par l'AGEDEN et l'ALEC offre un premier niveau d'information et de conseil aux particuliers. L'objectif est d'informer et d'orienter tous les habitant·es de l'Isère en toute indépendance des vendeurs d'énergie, de matériels, de matériaux et de prestations. Il s'agit de rassurer les porteurs de projets,

tout en s'assurant qu'ils adoptent la stratégie la plus efficace. Sur les questions concernant l'habitat, selon les problématiques rencontrées, les demandes sont orientées vers les dispositifs d'accompagnement locaux (OPAH, Programme d'Intérêt Général, Plateformes de rénovation énergétique) tout en mobilisant les organismes

intervenant dans le domaine de l'habitat : ADIL38, CAUE, les opérateurs de l'ANAH...

En 2022, nous avons connu un pic de demandes sans précédent. Nous rappelons désormais les particuliers dans un délai maximum de 48h.

| Un conseil décliné en 3 niveaux

▶ **des permanences téléphoniques** : ces permanences sont assurées et mutualisées à l'échelle de l'Isère. Nous passons en moyenne 20 minutes par téléphone avec les particuliers.

▶ **des rendez-vous** : lors de ces rendez-vous, les conseiller·ères font un premier état des lieux du bâtiment, orientent les choix de travaux et expliquent les aides financières. Ces éléments seront approfondis lors des accompagnements, quand cela est nécessaire.

▶ **des accompagnements** : une visite conseil est réalisée avec production d'un rapport qui présente 1 à 3 scénarios de travaux, les aides financières mobilisables et les temps de retour sur investissement. Les particuliers ont un·e conseiller·ère dédié·e pour répondre à leurs questions tout au long de leur projet de travaux.

Conseils téléphoniques (Actes A1)

8071 en 2021

9240 en 2022

Rendez-vous (Actes A2)

1611 en 2021

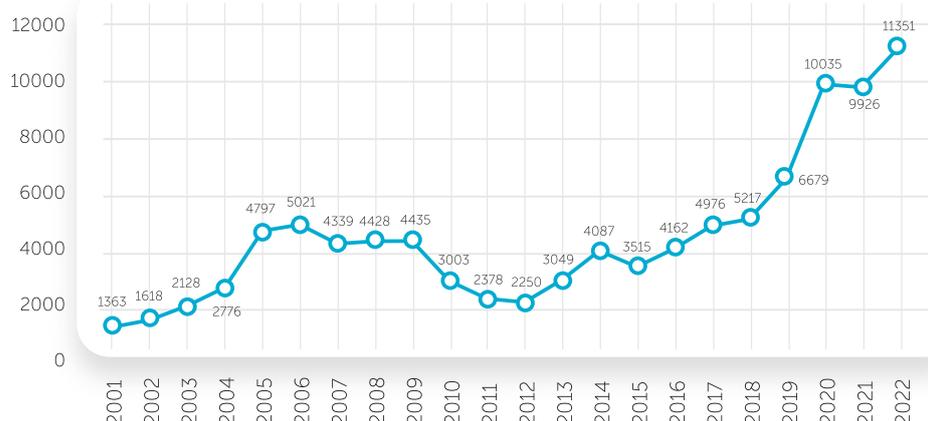
1850 en 2022

Accompagnements en maison individuelle (Actes A4)

303 en 2021

386 en 2022

Conseils téléphoniques et rendez-vous (hors Métropole Grenobloise)



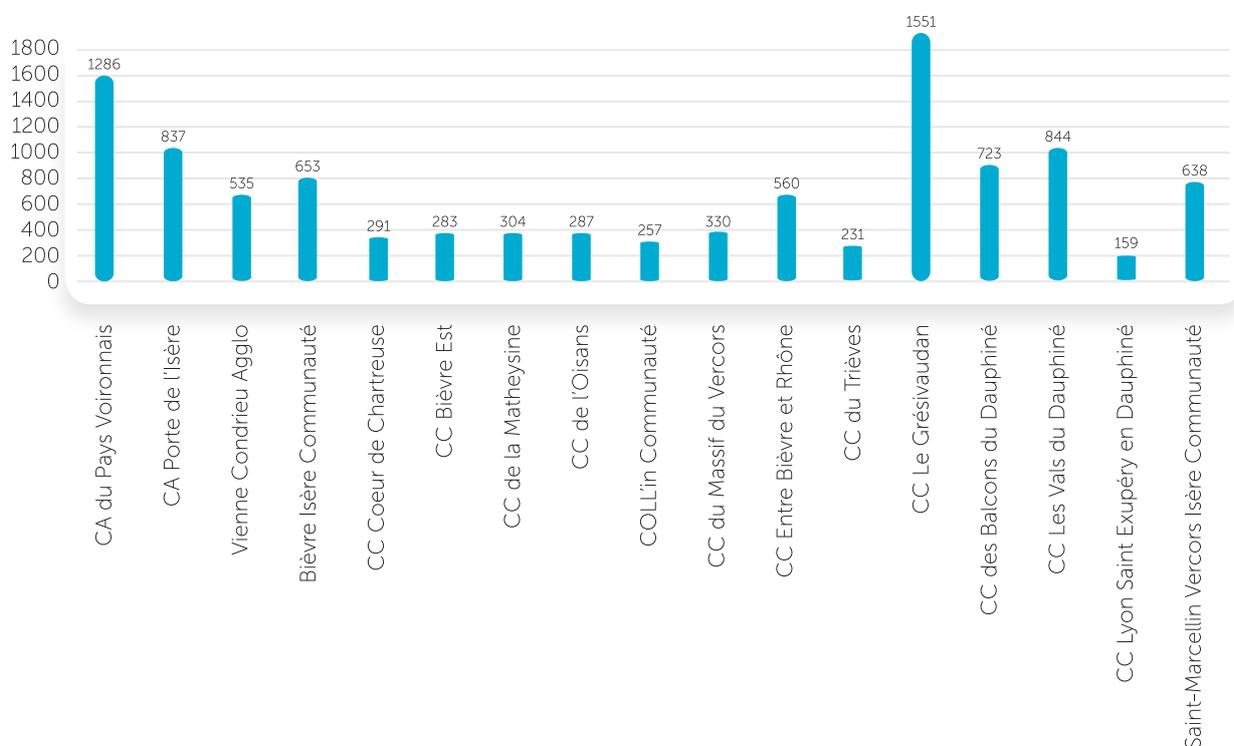
Retour qualité : quels types de conseils ?

La porte d'entrée des conseils est souvent les aides financières. Parmi les éléments de l'enquête de satisfaction envoyée par nos services, les particuliers apprécient que nous allions plus loin que leur demande initiale pour questionner le projet.

La crise énergétique a provoqué une grande vague d'appels concernant les changements de chaudière ou l'installation de panneaux solaires : les particuliers étaient inquiets des variations de prix de l'énergie. De plus, les particuliers font toujours face à

beaucoup de démarchage sur les projets de rénovation (isolations à 1€, pompe à chaleur à 1€, photovoltaïque...).

Conseils téléphoniques



Perspectives 2023

L'un des gros enjeux de 2023 sera de commencer à travailler à l'amélioration du suivi et de l'évaluation du dispositif au côté des territoires à la mise en place de la suite du programme dans le contexte de passage annoncé du SPPEH au SPRH en coordination avec les différents acteurs, dans le cadre de la concertation prévue avec l'État.

| Instruction de dossiers d'aides financières Prime air bois, isolation, rénovation globale

Une équipe de 4 personnes est dédiée à l'instruction des dossiers d'aide à l'isolation du Département et des primes (air-bois, solaire thermique) des différentes collectivités engagées.

Les conseillers et conseillères Info Énergie de leur côté, instruisent les dossiers d'aide à la rénovation des collectivités. Cette activité complémentaire au conseil énergie permet de mutualiser

des compétences à l'échelle départementale et de faciliter la mise en œuvre des politiques d'aides à la transition énergétique.

Dans ce contexte, plusieurs intercommunalités ont fait le choix de confier l'animation et l'instruction de Fonds Air Bois à l'AGEDEN.

- **363 dossiers** pour la communauté de communes Le Grésivaudan
- **204 dossiers** pour la communauté de communes du Pays Voironnais
- **103 dossiers** pour Bièvre Isère Communauté
- **29 dossiers** pour la communauté de communes de l'Oisans
- **16 dossiers** pour Vienne Condrieu Agglo (*dispositif mis en place en fin d'année 2022*)

Au-delà de l'instruction des aides pour le compte des collectivités, et comme à son habitude, l'AGEDEN accompagne également le changement de pratiques des propriétaires de chauffage au bois.

Pour ce faire, et sur ces territoires en particulier, des animations collectives traitent de l'allumage par le haut (moins polluant et n'encrassant pas le système de chauffage), du choix du système de chauffage adapté à son style

de vie (bois bûche ou granulés), de l'importance de choisir un bois de qualité...

▶ SERVICE PROS DE LA RÉNO : | Conseiller et former les acteurs de la rénovation

Le nombre de demandes a fortement augmenté en 2022 (340 contre 218 l'année précédente). 60 entreprises sont domiciliées en dehors de l'Isère. Le chiffre est stable par rapport à 2021 et il confirme l'absence de frontières dans les territoires d'intervention des entreprises en zone urbanisée.

La répartition des activités est stable par rapport à l'année dernière avec une sur-représentation des entreprises de la réalisation, cible première de la ligne téléphonique pour les pros de la réno.

▶ Programme OSCAR (CEE) : former les pros

L'AGEDEN est devenue formatrice « OSCAR » dans le but de faire se rencontrer des Référénts Aides à la Rénovation au sein des fédérations d'artisans, des fournisseurs et des espaces France Rénov'.

▶ Animations de sensibilisation

8 ateliers ont été organisés dans les territoires à destination des professionnels de la rénovation, notamment sur la thématique des aides financières.

▶ Réunion d'information auprès des acteurs de la transaction immobilière

Les acteurs de la transaction immobilière (agences immobilières et bancaires) sont présents aux moments-clefs du parcours des acquéreurs de biens immobiliers, notamment lorsqu'il est question de rénovation énergétique des logements.

Malgré quelques dispositifs d'État (améliorations du DPE, cadrage de dispositif éco-PTZ), ces acteurs ont souvent une vision tronquée

des enjeux de la rénovation énergétique. L'objectif est donc de leur proposer des outils afin qu'ils accompagnent au mieux leurs client-es dans leur parcours d'acquisition et de travaux. Ces actions sont complémentaires avec le service Info Énergie aux particuliers.



Perspectives 2023

▶ **Format Campus Réno** : une présentation du service France Rénov' a été réalisée dans les centres de formation d'artisans du GRETA en décembre 2022. D'autres formations sont à venir.

▶ **Des permanences chez les fournisseurs de matériaux** font l'objet d'échange avec Saint-Gobain au niveau national. Des tests sont à prévoir début 2023.

▶ **Le référencement d'artisans** spécialisés notamment dans la rénovation du bâti ancien est en phase d'étude.

Il y a pour 2023, 9 réunions ou ateliers prévus sur les territoires. Un travail sera mené avec les EPCI pour un éventuel élargissement de la cible. Enfin, les contenus des réunions et ateliers continueront

à évoluer, au gré des actualités et des retours des participant-es (généralisation d'une enquête qualité).

► Animer, fédérer et accompagner les copropriétés

| Une prise de décision longue et collective

La copropriété constitue une des cibles prioritaires de la stratégie de transition énergétique française, car elle est depuis un certain temps déjà considérée comme un gisement d'économies d'énergie important. Néanmoins, force est de constater que la mobilisation de ce gisement est plus complexe qu'il n'y paraît.

La copropriété peut être une cible difficile à mobiliser de par ses modes de gouvernance et d'organisation. En effet, chaque étape du projet est amenée à être votée et validée en Assemblée

Générale : la réalisation d'un audit énergétique, une étude de maîtrise d'œuvre, pour finir avec la validation ou non des travaux étudiés. De plus, un vote ne peut être positif qu'avec un travail de communication et de sensibilisation réalisé en amont et mené auprès de tous les copropriétaires. D'autant qu'il s'agit le plus souvent d'un public hétérogène : occupant, bailleur, plus ou moins âgé, avec des revenus et ressources très variés.

De plus, certains territoires sur lesquels l'AGEDEN intervient ont

leurs spécificités. En effet, qu'il s'agisse des stations de sports d'hiver de la Communauté de communes du Grésivaudan, de l'Oisans ou encore du Massif du Vercors, elles ont toutes en commun la problématique de l'habitat secondaire qui amène une complexité de plus dans la sensibilisation (présence ponctuelle des propriétaires dans l'année), mais également dans le passage à l'acte (la majorité des aides financières étant à destination des résidences principales et non secondaires).

| Des niveaux de conseils adaptés à la demande

► 1^{er} niveau : les conseils téléphoniques

Dans un premier temps, les personnes sont renseignées par téléphone, qu'il s'agisse de questions techniques, règlementaires, organisationnelles ou encore sur les aides financières.

► 2^{ème} niveau : les rendez-vous

Lorsque la copropriété est intéressée pour aller plus loin dans la réflexion, l'AGEDEN propose une réunion avec les membres du conseil syndical et le Syndic. L'objectif du rendez-vous est de bien assimiler les problématiques, les besoins et les objectifs de la copropriété. Il s'agit de présenter les étapes d'une rénovation énergétique, ainsi que les aides financières mobilisables. Dans le cas où la copropriété est motivée pour poursuivre la démarche, l'AGEDEN propose un accompagnement personnalisé.

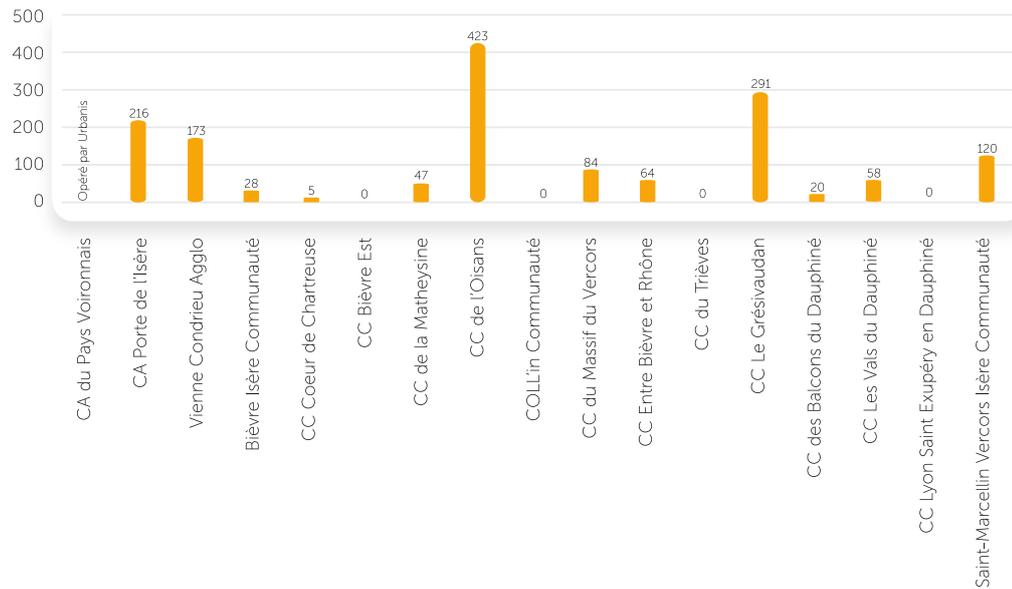
► 3^{ème} niveau : l'accompagnement personnalisé

Pour débiter l'accompagnement, l'AGEDEN réalise une visite de la copropriété avec rédaction d'un rapport mentionnant l'état des lieux et les préconisations de travaux.

Une étape nécessaire au bon déroulé d'une rénovation énergétique réside dans le fait d'informer l'ensemble des propriétaires de la démarche : plusieurs réunions sont alors organisées pour sensibiliser les copropriétaires.

Tout au long de l'accompagnement, l'AGEDEN propose des outils adaptés, ainsi que son soutien pour les différentes phases du processus : consultation de professionnels, analyse des devis, estimations des aides financières.

Nombre de logements en copropriétés accompagnés par l'AGEDEN en 2023



Accompagnements en copropriété (Actes A4)

15

copropriétés
accompagnées en 2021

47

copropriétés
accompagnées en 2022

9

événements à destination des
copropriétés en 2022

Les difficultés de financement du service aux copropriétés

Les politiques publiques en matière de rénovation énergétique en Isère ont débuté il y a déjà plusieurs années avec les accompagnements de maisons individuelles. Pourtant, les territoires ruraux n'ont que récemment

intégré des politiques à destination des copropriétés, dans le cadre du programme de financement SARE, à l'acte, qui manque de souplesse et ne prend pas en compte les actions d'animation et de sensibilisation, mais uniquement

l'accompagnement de projets. Cette étape serait pourtant nécessaire pour faire connaître le rôle de l'AGEDEN auprès des logements collectifs et amorcer une démarche copropriété efficace dans les territoires.

Des dynamiques territoriales encourageantes

La complexité du programme de financement, ne doit pas occulter le fait que malgré tout, des dynamiques émergent sur certains territoires : la Communauté de Communes du Massif du Vercors et la Communauté de Communes de l'Oisans ont mis en place, en 2022, une aide financière à

destination des copropriétés. L'une a mis en place une aide à l'ingénierie, c'est-à-dire un coup de pouce pour faciliter la conception d'un projet de rénovation énergétique globale (études du maître d'œuvre) ; alors que l'autre a mis en place une aide directe aux travaux d'amélioration

énergétique afin de renforcer le taux de passage à l'acte. Sur d'autres territoires, tels que Le Grésivaudan, Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère, ou encore les Vals du Dauphiné, les demandes arrivent de manière croissante depuis 2021.



FOCUS Programme structurant EUROPA

L'AGEDEN a été lauréate fin 2020 du programme EUROPA, porté par la Région du Piémont (Italie), avec 11 partenaires européens. L'objectif est la massification de la rénovation performante de la copropriété privée, en développant et expérimentant des outils : contrat alliant la garantie de performance énergétique avec un système de tiers financement, développement d'une plateforme de suivi des projets.

Ce programme apporte des co-financements sur 3 ans (octobre 2020 – fin septembre 2023) pour des actions de communication, d'accompagnement de projets, des temps de partage et de montée en compétence mutualisées entre partenaires. EUROPA a ainsi apporté en 2022 un cofinancement pour l'accompagnement d'une trentaine de copropriétés.



Perspectives 2023

En 2023, l'AGEDEN souhaite renforcer la dynamique engagée sur la rénovation énergétique des copropriétés : du conseil téléphonique aux accompagnements, mais également avec la sensibilisation.

En effet, les Communautés de Communes de l'Oisans et du Massif du Vercors, ont été lauréates du programme Rénovons Collectif. Il s'agit d'un programme finançant des actions de communication et

de sensibilisation sur le sujet de la rénovation énergétique en copropriété. L'AGEDEN, en tant que partenaire technique, co-animera ce programme. En 2023 est donc prévu, via Rénovons Collectif, une campagne de communication importante : courriers dans 316 copropriétés, représentant plus de 6 000 logements ainsi qu'une dizaine d'animations spécifiques copropriétés.

En parallèle, notre objectif est de continuer à créer du lien avec les acteurs de terrain : enquête auprès des syndicats de copropriété en faisant le point sur leur portefeuille mais également sur leurs besoins (techniques, réglementaires, financiers), rencontre avec les différents professionnels (maîtres d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études...).

► Sensibiliser et accompagner les entreprises

| Le secteur du tourisme est conquis

L'année 2022 a vu la mise en place opérationnelle du SARE Petit Tertiaire Privé sur la majorité des intercommunalités de l'Isère.

L'équipe AGEDEN du secteur privé s'est renforcée ce qui a permis de mieux répondre aux besoins d'accompagnements et d'animations.

L'AGEDEN a poursuivi ses liens avec les CCI Nord-Isère et de Grenoble, la CMA, AURA Entreprises et la CPME. La cartographie des périmètres d'actions a été mise à jour afin de caler la spécificité et complémentarité avec les

accompagnements d'ores et déjà réalisés par les chambres consulaires.

Les nouvelles missions de l'AGEDEN, issues de la fusion avec l'association ALEC fin 2021, se sont poursuivies notamment via les aménageurs comme la SEM INNOVIA (accompagnement technique et de suivi de performance énergétique de systèmes géothermiques à l'échelle d'une ZAC) ou la SPL SAGES.

Il est à noter la réalisation d'une action tout à fait nouvelle :

l'accompagnement d'un groupe d'entreprises dans leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Ce dispositif a été mis en place par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, en partenariat avec l'AISG (Association des Industriels du Sud-Grésivaudan) et la Maison de l'Emploi.

| Les animations

En 2022 le choix a été fait de mutualiser un ensemble de webinaires sur des zones géographiques larges (tout Isère, ou Nord/Sud Isère) avec un choix de cible plus précis : Tourisme, Artisans et Commerçants. L'AGEDEN s'est appuyé sur de nombreux partenaires comme la SPL ALEC, les CCI Nord-Isère et Grenoble, la CMA, la CPME et l'association des Gîtes de France.

Le webinaire dédié aux acteurs du Tourisme a eu un franc succès, ce qui peut s'expliquer par les facteurs suivants :

- une forte mobilisation pour le relais de communication des offices du tourisme,
- un intérêt fort pour les hébergeurs, hôtels et restaurateurs

pour la thématique du confort thermique, l'ambiance, la qualité du bâti (partie intégrante du produit/service vendu),

- la plus grande proportion des acteurs du tourisme à être propriétaire des murs et donc à être en capacité d'agir sur le bâtiment et ses systèmes.

L'AGEDEN a également participé à des soirées dédiées à la transition énergétique et environnementale sur les territoires des Vals du Dauphiné et du Grésivaudan. Ces soirées, lors desquelles des structures d'accompagnement comme les CCI, CMA, AURA Entreprises et la Chambre d'Agriculture étaient présentes, ont rencontré un vif succès (plus d'une centaine d'entreprises

présentes à chaque soirée). Ces animations portent d'autant plus leurs fruits qu'elles sont portées à la fois par une volonté politique locale et par une forte implication des services (notamment le pôle de développement économique).

Dans un autre registre, l'AGEDEN a participé aux secondes rencontres de l'Économie Territoriale en Oisans où, avec la CMA et la CCI de Grenoble, le large panel des accompagnements de nos structures sur les questions d'énergie, mobilité et économie circulaire a été présenté à des élus et entreprises.

| Les accompagnements du Petit Tertiaire Privé

Une permanence téléphonique a été mise en place les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 17h30 avec une ligne dédiée. Le nombre de demandes est régulier.

Les thématiques d'accompagnement lors des RDV sont celles

prévues par le SARE/SPPEH PTP (rénovation, usages, systèmes du bâtiment, un peu de process, EnR de chauffage). Cependant, les questions peuvent aussi porter sur le solaire photovoltaïque ainsi que quelques questions

sur la mobilité notamment électrique. La part des demandes sur le solaire photovoltaïque va croissante et sur la fin de l'année il y a eu beaucoup de questions sur les augmentations très fortes des factures d'énergie.

339

Conseils téléphoniques ou rendez-vous

41

Accompagnements approfondis

60

Accompagnements Hors SARE (thématiques spécifiques dont solaire PV)

Perspectives 2023

En 2023, il est prévu un autre webinaire mutualisé pour les acteurs du Tourisme (à l'échelle de l'Isère avec la SPL ALEC), toujours en contact étroit avec les Gîtes de France et les offices de tourisme.

Pour les territoires qui le souhaitent, l'AGEDEN pourra organiser des demi-journées de porte à porte pour rencontrer directement les commerçants.

Enfin l'AGEDEN proposera également de participer et de co-

animer des événements du type « événement entreprises pour la transition énergétique et environnementale » sur un format plus ou moins proche des animations des Vals du Dauphiné et du Grésivaudan réalisées en 2022.



▶ Accompagner le secteur médico-social

En janvier 2022, l'AGEDEN a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt AMI CTEES « Conseiller Transition Énergétique et Écologique en Santé » porté par l'ANAP et la CNSA, ce qui a permis la création de postes pour accompagner la cible du Médico-social sur tout le département.

L'enjeu est important compte tenu des consommations énergétiques élevées et de la multiplicité

des acteurs intervenant dans les prises de décisions (constructeurs bailleurs, gestionnaires, Département).

L'accompagnement des établissements médico-sociaux et sanitaires a démarré à l'automne 2022, l'objectif étant d'initier une démarche dans la durée sur ce secteur encore très peu couvert.

Quelques chiffres sur l'AMI CTEES

166

établissements identifiés dans le cadre de l'AMI

14

structures indépendantes correspondantes

10

structures rencontrées en 2022

7

visites de sites et recommandations réalisées en 2022

Perspectives 2023

Pour 2023, les objectifs sont les suivants :

- ▶ participer au développement des actions du réseau des CTEES à l'échelle nationale et régionale,
- ▶ développer un réseau des structures accompagnées : conférence sur des sujets communs, partages d'expérience, et intégration d'autres acteurs,
- ▶ définir des plans d'actions pour chacune des structures accompagnées, avec un suivi des consommations d'énergie, et mettre en place des premières actions techniques rapides,

- ▶ développer la sensibilisation des personnels et usagers (demande forte des gestionnaires),
- ▶ accompagner les établissements médico-sociaux pour leurs projets énergie (rénovation, EnR, décret tertiaire...)

Les établissements médico-sociaux sont pour certains financés en partie ou en totalité par le Département. Les échanges engagés avec la Direction de l'Autonomie (DAU) du Département en 2021-2022 seront poursuivis en 2023 pour identifier les synergies

possibles avec le programme CTEES. L'AGEDEN a notamment proposé en 2022 des critères énergétiques à intégrer dans des appels à projets du Département à destination des projets neufs ou de rénovation.

▶ Accompagner les projets de collectivités

Comme les particuliers et les copropriétaires, les propriétaires de bâtiments collectifs ont du mal à s'engager dans des démarches de rénovation ou d'installation d'énergies renouvelables.

L'objectif prioritaire est donc de les sensibiliser aux enjeux énergétiques et de les informer au mieux sur les différentes solutions techniques sans qu'ils engagent de dépenses dans un premier temps, donc en amont du recours à des prestations d'études confiées à des architectes ou bureaux d'études.

Les accompagnements des projets de collectivités sont cofinancés par le socle AGEDEN (Département, TE38), par les programmes structurants BAPAURA et SEQUOIA ainsi que par les EPCI.

En 2022, ce sont 237 projets de collectivités qui ont été accompagnés par l'AGEDEN. Ce chiffre est le plus élevé depuis 2012.

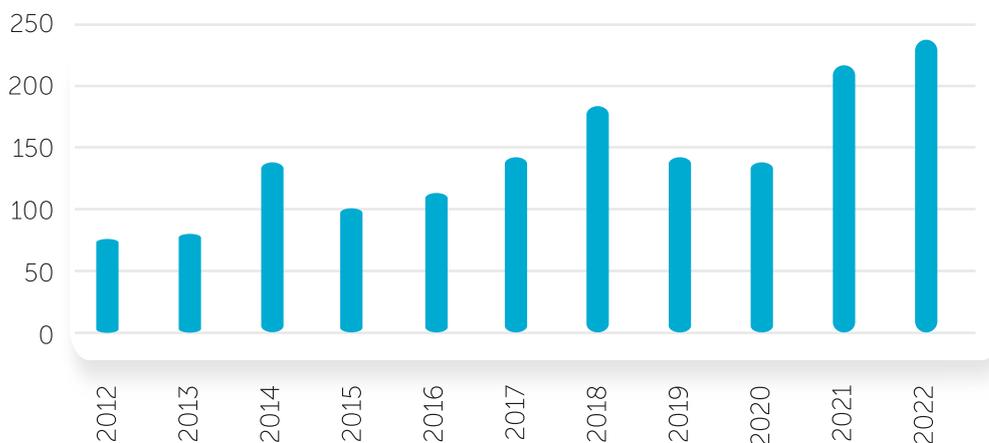
Les demandes de collectivités pour des accompagnements AGEDEN sont en augmentation depuis 2012, avec un ralentissement 2019-2020 du fait des élections.

TE38 (Territoire d'Énergie 38), le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme Environnement) et l'AGEDEN agissent en complémentarité auprès des communes, ce qui renforce la qualité des accompagnements : TE38 propose notamment la gestion des réseaux d'éclairage public, le service de Conseil en Énergie Partagé, la valorisation des CEE, des groupements d'achat d'énergie...

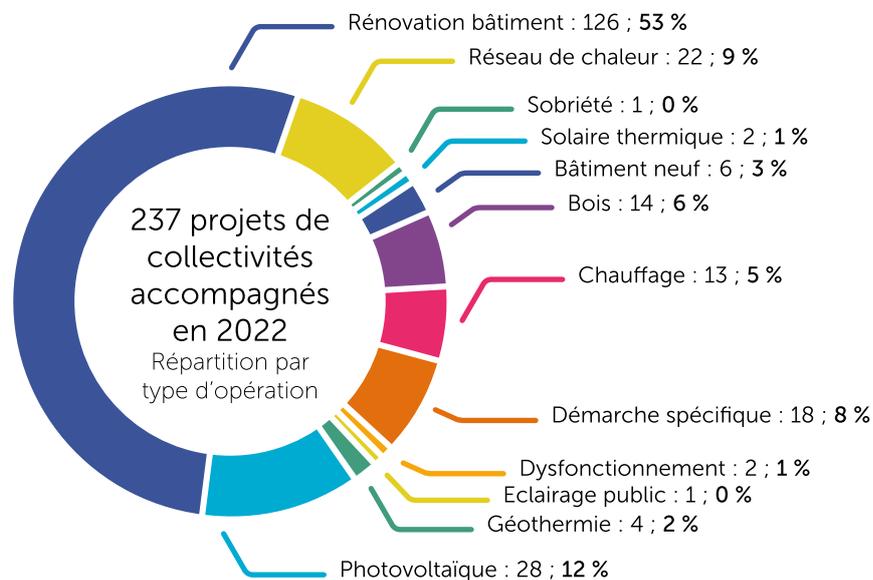
Le CAUE accompagne les collectivités sur les aspects architecturaux, urbanistiques et environnementaux. Ils interrogent également les usages et la temporalité des projets. L'AGEDEN fait le lien avec les dynamiques territoriales (appels à projets), accompagne directement les projets énergie communaux et organise des ateliers thématiques pour élu-es.

Une centaine de communes sont couvertes par le service CEP (Conseil en Énergie Partagé) de TE38 en 2022 (autour de 25 % des communes hors Métro).

Évolution des accompagnements de projets énergie de collectivités



► Typologie des projets



Les projets EnR en 2022 concernent essentiellement les réseaux de chaleur bois énergie.

► Retombées économiques

22 projets de collectivités accompagnés en 2022 hors Métropole Grenobloise sont chiffrés (9% des 237 projets), représentant un investissement total de 9,5 millions d'euros HT.

Parmi les 54 projets accompagnés dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable, 31 sont chiffrés pour un budget prévisionnel de 27 millions d'euros HT.

Ces projets concourent aux engagements de transition énergétique du territoire, représentent des retombées économiques directes pour les EPCI, et réduisent la dépendance énergétique.

| Sensibiliser le binôme élu·e/technicien·ne

► Ateliers énergie dans les collectivités

Les ateliers sont complémentaires des accompagnements de projets communaux en approfondissant une thématique. Ils sont systématiquement préparés en associant les territoires.

Ils fédèrent un grand nombre de communes et créent du lien entre élu·es et agents de

collectivités. Ils permettent d'impliquer les communes en tant que contributrices de démarches énergie territoriales (PCAET, TEPOS...).

Certains ateliers sont réalisés avec les partenaires (TE38, CAUE, AGEDEN...).



► Webinaires « Déclarer son patrimoine assujéti au dispositif Eco Energie Tertiaire* »

Dans la continuité des webinaires organisés en 2021, ainsi que des ateliers déployés dans certains EPCI en 2022, un webinaire sur la saisie de son patrimoine a été organisé le 22 septembre 2022 pour les 6 collectivités

contributrices (COLL'in, CCO, CCLG, PNRC, SMVIC, CCT). L'objectif était de pouvoir répondre aux nombreuses interrogations des services des collectivités sur cette étape importante du dispositif. 24 participant-es

ont assisté au webinaire et 22 collectivités étaient représentées. Un guide d'explication sur la saisie de son patrimoine a également été réalisé et diffusé à toutes les communes des 17 EPCI.

Perspectives 2023

Poursuite de la mise en œuvre d'ateliers, notamment sur les thématiques suivantes :

- la rénovation des bâtiments publics (lien avec dispositif Éco Énergie Tertiaire),
- la filière Photovoltaïque en fort développement et qui suscite un intérêt de la part de nombreuses collectivités (en partenariat avec TE38),
- le confort d'été, enjeux particulièrement d'actualité depuis ces deux dernières années,
- la géothermie, dont le potentiel est actuellement sous-exploité sur plusieurs territoires,

Les thématiques seront adaptées en fonction des besoins des territoires.

Pour répondre aux besoins actuels sur le développement des EnR, la compréhension des enjeux, un atelier sur le mix EnR sera également proposé pour l'ensemble des EPCI sous un format mutualisé en webinaire.

En 2023, une augmentation des demandes d'accompagnement est attendue par rapport à 2022 (entre 230 et 250 projets). Le contexte énergétique actuel et notamment l'envolée du prix des énergies va contraindre les collectivités à accélérer les projets de réduction des consommations énergétiques et de conversions vers les EnR.

Le décret tertiaire continuera de mobiliser les communes, avec une obligation de déclaration de consommations d'énergie à réaliser avant le 31 décembre

2022, et l'engagement d'un programme de travaux à moyen terme.

Face à la demande croissante des territoires sur le développement du photovoltaïque, l'AGEDEN a mis en place, en partenariat avec TE38 un accompagnement spécifique pour les EPCI afin de développer cette filière sur leur propre patrimoine. Deux EPCI ont décidé de s'inscrire dans cette action dès 2023.

Ces dynamiques nouvelles participeront très certainement à la mise en œuvre de schémas directeurs des énergies renouvelables sur plusieurs intercommunalités.

Quelques chiffres

14
ateliers élu-es pour un total de
138 participant-es et
102 communes représentées

1
webinaire collectivités
mutualisé

237
Réfèrent-es/structures
rencontré-es en 2022

*Plus communément appelé Décret Tertiaire

► Programmes structurants pour les collectivités

| 4 projets pour encourager les demandes d'accompagnement

En concertation avec les différents acteurs, l'AGEDEN travaille depuis plusieurs années sur l'organisation de programmes structurants pour les communes, afin d'apporter un effet levier sur le nombre d'accompagnements et de renforcer leur qualité.

► ACTEE2 - AMI SEQUOIA

En janvier 2021 le groupement TE38 - AGEDEN - PNR Chartreuse et PNR Vercors a déposé une candidature au programme « ACTEE2 Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA ». Cet AMI est porté par la FNCCR et concerne la rénovation des bâtiments publics.

Le programme SEQUOIA est financé par les CEE et porte sur les années 2021 à 2023. Pour l'année 2022, l'AMI a permis de :

- financer 4 postes d'économies de flux à 50%, qui sont répartis entre TE38 et l'AGEDEN.

- renforcer l'accompagnement des collectivités et plus particulièrement les petites et moyennes collectivités iséroises qui ne bénéficient pas de services de soutien en interne ou via leur EPCI dans ces démarches de réduction des consommations d'énergie,

- mettre en place une organisation territoriale facilitant le passage à l'acte des collectivités par une animation renforcée et en offrant un « guichet unique » permettant d'orienter les collectivités vers les interlocuteurs adéquats et les financements disponibles

en fonction de leur territoire et du domaine d'activité demandé (complémentarité AGEDEN/TE38),

- acquérir du matériel d'instrumentation ou bien d'analyse des consommations (enregistreurs de température, caméra thermique, enregistreurs de CO₂,...),

- cofinancer à 50% près de 40 études de rénovations énergétiques (audits énergétiques et conseils en orientation énergétique réalisés par des bureaux d'études, ainsi que des conseils personnalisés AGEDEN).

► AMI Partenaires Énergie Environnement (AMI régional)

L'AGEDEN avait déposé une candidature fin 2020 pour l'AMI de la Région sur le sujet du suivi des petites et moyennes chaufferies bois collectives avec d'autres partenaires. L'objectif est de pouvoir sensibiliser et former les porteurs de projets (communes) à l'importance du suivi des chaufferies bois de petite à moyenne puissance (<400kW). La candidature ayant été retenue, le projet proposé s'articule autour de 3 volets :

- Volet 1 : programme expérimental de sensibilisation des agents communaux aux bonnes

pratiques et à l'importance du suivi,

- Volet 2 : déploiement d'un suivi des installations sur un échantillon de 12 chaufferies par an sur 2 ans dont 3 par an en Isère, (le reste sur les départements Savoie, Rhône et Cantal),

- Volet 3 : capitalisation et partage des retours d'expériences entre les acteurs régionaux et réflexion sur la faisabilité d'une assistance aux « dysfonctionnements » pour ces installations

Acteurs associés à la candidature : ASDER, ALEC69, ENERGIES 15, Laboratoire Bois Energie.

De nombreux enseignements ont pu être tirés suite à cette deuxième année de suivi et une nouvelle formation, le 17 mai 2022, a permis de sensibiliser 18 agents communaux en Isère. Ce programme s'est terminé en septembre 2022. En accord avec le CNFPT, il a été décidé de pérenniser le volet 1 en inscrivant la formation au catalogue du CNFPT pour reconduire la session chaque année.

► BAPAURA (programme européen)

L'AGEDEN a été retenue en juin 2020 sur le programme européen BAPAURA qui court jusqu'en 2023, en groupement avec l'ADEME régionale, AURA-EE et 11 partenaires territoriaux.

Pour cette année, le dispositif aura permis de continuer l'expéri-

mentation d'un niveau d'accompagnement renforcé sur une dizaine de projets communaux en développant notamment l'expertise technique ainsi que l'ingénierie financière. L'objectif est de pouvoir garantir la qualité des opérations de rénovation globale

notamment pour les petites communes. La mutualisation avec les partenaires du projet permet également de construire la stratégie à moyen terme afin de pérenniser dans la durée ce niveau d'accompagnement selon les besoins des maîtres d'ouvrage.

► Les Contrats de Chaleur Renouvelable (CCR)

Deux Contrats de Chaleur Renouvelable (CCR) ADEME ont été mis en œuvre fin 2022. L'un est porté par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et l'autre par le CD38 pour le reste du département (hors Métro). Il s'agit d'une délégation de la gestion du fonds chaleur ADEME sur 3 ans pour dynamiser les filières EnR thermiques (bois, solaire thermique, géothermie, récupération de chaleur fatale) en

permettant l'accès à de nouvelles aides financières pour les maîtres d'ouvrages ainsi qu'à de nouveaux moyens d'animation. L'AGEDEN a réalisé la préfiguration des deux CCR pour le compte du Département et des territoires Voironnais - Chartreuse, et réalise l'animation des dispositifs sur la période 2022 - 2025.

Depuis la validation des deux dispositifs par l'ADEME en septembre 2022, ce sont près de 50 projets qui ont

pu être accompagnés. De nombreux projets nouveaux, ont également pu être identifiés. C'est une vraie dynamique qui s'amorce et qui doit permettre d'accélérer le développement des EnR thermiques toutes cibles confondues (collectivités, secteur privé, hors particuliers...).

Acteurs associés à la réflexion : Département de l'Isère, AGEDEN, TE38, ADEME.

▶ Nouvelles thématiques

pour une
vision globale
de la transition

▶ L'éco-mobilité

| Favoriser les transports doux

▶ Challenge mobilité scolaire

L'AGEDEN a lancé la deuxième édition du Challenge Mobilité dans les écoles primaires « venir à l'école en mode actif ou collectif ». Cet événement a pour but de sensibiliser les élèves et leurs parents aux bienfaits des modes alternatifs pour se déplacer du domicile à l'école. Il s'agit des modes de déplacement sans apport d'énergie autre qu'humaine comme la marche, le vélo, la trottinette, les rollers...

Également des modes collectifs, comme le covoiturage (au-delà du cercle familial) et les transports scolaires qui permettent de réduire l'impact de ces trajets en comparaison de la voiture.

Territoires participants : La Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Bièvre Isère Communauté, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, les Vals du Dauphiné, COLL'in Communauté, Lyon Saint-Exupéry

en Dauphiné, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté de communes de l'Oisans, le Parc Naturel Régional de Chartreuse et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

231

classes inscrites
au Challenge Mobilité en 2022
(130 en 2021)

plus de **5 740**

élèves se sont donc mobilisés
pour aller à l'école autrement
(3 800 en 2021)

plus de **11 760**

km parcourus
« en mode actif ou collectif »
(6 780 en 2021)

▶ Challenge mobilité entreprise

Le Challenge Mobilité est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et se déroule dans les 12 départements de la Région. Depuis 2011 le Challenge propose chaque année aux établissements publics et privés d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Il est un réel outil de promotion et de sensibilisation

aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations. En effet, le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail.

Pour les structures participantes, cet événement « clé en main » permet d'impulser, de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements (comme par exemple les plans de mobilité).

107

établissements inscrits
sur le territoire de l'AGEDEN
(108 en 2021)

2 170

salarié-es participant-es
(1 960 en 2021),
dont **1 313** salarié-es ayant testé
un mode alternatif le jour du
challenge *(950 en 2021)*

plus de **50 000**

km alternatifs
(37 000 en 2021)

▶ Les actions éco-mobilité dans les territoires

Dans les entreprises

▶ Pré-étude mobilité

État des lieux de la mobilité des salarié-es dans une entreprise ou un groupement d'entreprises.

Réalisation d'une cartographie anonyme du lieu de résidence des salarié-es.

Objectif : rendre lisible la question de la mobilité des salarié-es.

10

établissements représentant
1 865 salarié-es



▶ Prêts de VAE

Mise à disposition des salarié-es de vélos à assistance électrique, sous forme de prêt d'une semaine, dans les entreprises volontaires. Service clé en main en partenariat avec les vélocistes locaux.

Objectif : Favoriser, par l'expérimentation, le changement de comportement.

25

prêts de vélos
à assistance électrique
sur une semaine

Auprès des scolaires

▶ Animation vélo dans les écoles

Intervention en milieu scolaire, en lien avec l'enseignant-e et des parents volontaires, pour dispenser l'apprentissage du vélo et du partage de la route.

Objectif : accompagner les enfants vers l'autonomie à vélo dans le cadre du « Savoir Rouler à Vélo ».

24

modules d'animation
sur 4 territoires



Perspectives 2023

▶ TENMOD (TErritoires de Nouvelles MObilités Durables) : poursuite des actions menées et intégration de nouveaux territoires.

▶ TIMS (Territoires Inclusion Mobilité Sobriété) – Programme CEE porté par un consortium (le CLER, le RARE, MOB'IN et AURA-EE) : l'AGEDEN a déposé une candidature en 2021, avec le soutien du Département, pour un programme d'actions

sur 4 ans (initialement 2022 / 2025) afin de mener des actions de communication, de sensibilisation et d'accompagnement au changement de comportement en terme de mobilité pour la cible adulte. Réponse finalement attendue fin 2023.

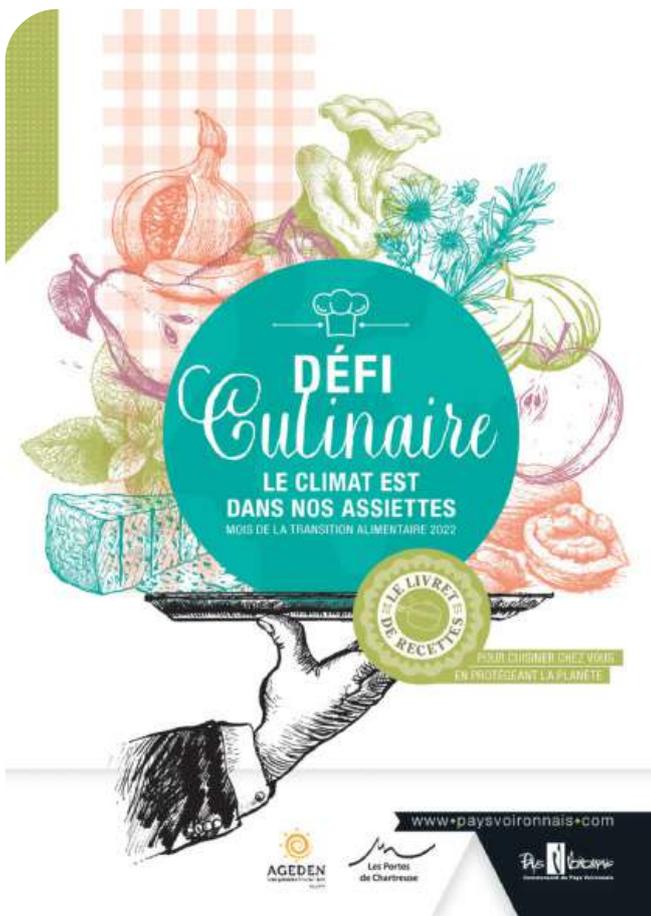
► L'alimentation durable

| Montrer l'exemple

L'AGEDEN a co-animé le défi « Climat dans nos assiettes », organisé par le service agriculture du Pays Voironnais et le lycée « Les Portes de Chartreuse » de Voreppe. Cet événement, inscrit dans le Projet Alimentaire inter-Territorial de la grande Région Grenobloise, était déployé pour la 3^{ème} édition sur le Pays Voironnais.

Les équipes de lycéen·nes ont concouru le 20 octobre autour de la réalisation d'un plat salé, d'un plat sucré et d'un cocktail, préparés avec des produits locaux du Pays Voironnais. L'événement a affiché complet avec une centaine de participant·es, un jury composé d'élu·es du Pays Voironnais, de professionnels de la restauration et de l'AGEDEN pour le volet environnemental.

Une collaboration avec un nouveau lycée du territoire a démarré en 2022 et présage d'une édition intégrant quelques nouveautés pour 2023.



Livret de recettes - Réalisé à l'occasion du défi « Le climat dans nos assiettes » par le Pays Voironnais en 2022

▶ Sobriété en actions

une certaine vision de la transition

▶ Animations pédagogiques

| Sensibiliser le public scolaire

▶ Défi class'énergie dans les écoles

L'AGEDEN travaille chaque année avec les EPCI pour animer le Défi Class'Énergie auprès des classes de CM1-CM2 (dont le programme de sciences traite des énergies).

L'objectif de ce défi est de sensibiliser les enfants aux économies d'énergie, aux enjeux climatiques et de former des citoyen·nes responsables. Les thématiques traitées sont les sources d'énergie, le réchauffement climatique, les éco-gestes, l'isolation, l'enfant citoyen·ne et l'énergie à l'échelle de sa commune.

4 interventions de 1h30 sont réalisées dans chaque classe. Chaque classe est chargée de réaliser une campagne de sensibilisation à présenter aux autres classes de l'école, aux parents d'élèves... Une journée de clôture est organisée dans chaque territoire pour que les élèves puissent présenter leurs travaux.

9
territoires engagés

45
classes inscrites sur 2021 et 2022, soit 1 065 élèves

53
classes inscrites sur 2022 et 2023, soit 1 263 élèves

▶ Animations scolaires - Ville de Grenoble

Pour 2021-2022, 6 classes accompagnées (152 élèves) pour le compte de la Ville de Grenoble. L'AGEDEN anime dans ce cadre 2 modules par classe (Énergie et climat/éco-gestes).

▶ Métropole Grenobloise - Défi des écoles à énergie positive

L'AGEDEN intervient pour assurer les animations sur l'énergie et le climat dans les écoles primaires de la métropole, dans le cadre du Défi école à énergie positive.

1 à 3 interventions sont réalisées dans chaque classe. Les modules durent 1h30 en face à face pédagogique. Les thèmes abordés sont les sources d'énergie, le réchauffement climatique, les éco-gestes et l'isolation. Les thématiques sont choisies avec les enseignants pour s'adapter au mieux à leur demande et assurer une cohérence avec le déroulé du programme des élèves.

Pendant l'année scolaire 2021-2022, l'AGEDEN a accompagné :
- 28 classes de cycle 3 (soit 670 élèves) dont 13 classes qui ont suivi 3 modules sur l'énergie.
- 25 classes de cycle 2 (soit 616 élèves).

▶ Collège – Défi « Je maîtrise mes consommations d'énergie et d'eau dans mon collège »

L'AGEDEN intervient pour mobiliser les collégien·nes en partenariat avec le Département de l'Isère. Ce programme a pour objectif de faire faire aux élèves un diagnostic énergie et/ou eau de

leur établissement. Accompagnés de leurs professeur·es, les élèves doivent faire des préconisations de petits travaux dans leur collège afin de diminuer les consommations d'énergie ou d'eau en démontrant la pertinence de leurs investissements par des calculs de temps de retour sur investissement.

Le Département de l'Isère met à disposition de chaque collège une enveloppe de 5000€ pour réaliser les travaux préconisés par les élèves.

Durant l'année scolaire 2021-2022, l'AGEDEN a accompagné 2 collèges.

- 1 groupe de 5 à 8 éco-délégué·es au collège Le Savouret à Saint-Marcellin.

- 1 groupe d'une quinzaine d'éco-délégué·es au collège Condorcet à Tullins.

Pour l'année scolaire en cours 2022-2023

Sur l'année scolaire en cours, un seul collège (Saint-Chef) a souhaité participer au projet.

Le format présente de nombreux freins, notamment liés à l'investissement en temps nécessaire entre chaque intervention. Par conséquent, en 2023, l'AGEDEN prépare un tout nouveau format, avec modification du contenu, qui ne demandera pas de temps d'investissement des jeunes entre les différentes séances avec l'AGEDEN.

▶ Développer, accompagner les initiatives locales

| Tous en Transition

Tous en transition vise à soutenir les initiatives qui concourent à la transition énergétique, écologique et solidaire : habitat et énergie, déchets, mobilité, éco-consommation, biodiversité, alimentation, sobriété...

Ses objectifs sont :

- ▶ Valoriser les initiatives existantes et mobiliser autour des enjeux de la transition
- ▶ Créer et animer un réseau des acteurs locaux de la transition

▶ Les actions 2022 pour fédérer et accompagner les porteurs de projets

Dans le Nord-Isère, création d'une « Rue de la Transition » éphémère et extérieure dans le cadre de la Biennale du Cirque de Villefontaine en juin 2022 : stand d'acteurs locaux.

Poursuite de l'accompagnement de bénévoles à l'émergence d'un projet d'énergie renouvelable citoyen en Bièvre Isère : aide à la structuration du collectif, présentation des modèles et des acteurs du domaine, mises en relation, liens avec le territoire.

Dans le Grésivaudan, formation de la 3^{ème} promotion des services civiques de Grési21 (sensibilisation

▶ Aiguiller et accompagner les porteurs de projets

Lancé notamment grâce au soutien de la Fondation de France en 2019 (via l'appel à projets Tissage d'Initiatives en Nord-Isère), Tous en Transition s'est d'abord déployé sur le périmètre du Nord-Isère. En 2020, le projet s'est élargi au Grésivaudan et au Pays Voironnais.

au réchauffement climatique et éco-gestes auprès d'un public scolaire).

Sur la Métropole Grenobloise, nouveau territoire « Tous en transition » suite à la fusion avec l'association ALEC, l'AGEDEN a effectué une analyse de l'existant sur le développement d'actions en lien avec Grenoble Capitale Verte européenne et la SPL ALEC.

Poursuite des échanges avec des bénévoles souhaitant créer des actions de sensibilisation sur la commune de Valbonnais.

Co-organisation et co-animation

Le site TousenTransition38.org est maintenu et mis à jour régulièrement. En 2022, 47 événements supplémentaires ont été ajoutés et 500 initiatives référencées sur la cartographie (+100 sur 1 an).

des Ateliers de la Transition avec l'association Bardane en juillet 2022. Temps d'échange avec des élu·es locaux et des représentant·es des associations à partir de la fresque de la Renaissance et en lien avec le plan climat d'EBER.

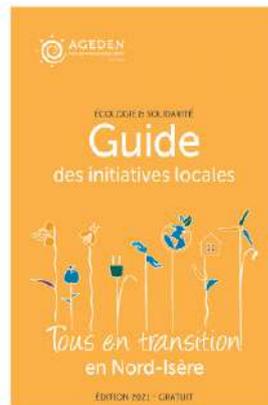
Dans le Voironnais, réflexion autour d'actions de sensibilisation avec l'association Saint-Etienne de Crossey « Citoyens Solidaires Pour Demain » et co-organisation d'une soirée thermographique.

► Diffusion du guide des initiatives locales pour la transition en Nord-Isère

En 2022, le guide des initiatives locales en nord-Isère a été largement diffusé. Les 2 000 exemplaires restants ont été rapidement écoulés avec l'aide des communes et intercommunalités, dans les lieux de passage du territoire (mairies, siège et

antennes des communautés de communes, médiathèques, offices du tourisme...) et par les initiatives elles-mêmes : remise sur site de vente ou d'animation, réseautage, de la main à la main.

Ce guide valorise 120 initiatives avec des portraits, des chiffres-clés et des informations pratiques pour inciter tout un chacun à changer ses habitudes en matière d'alimentation, d'habitat, d'éco-conso, de réduction des déchets, de mobilité...



► Rencontres Territoire d'Énergie sous le signe de la sobriété

Le 7 décembre 2022, l'AGEDEN était partenaire des Rencontres Territoire d'énergie organisées par TE38 à Grenoble Alpejo.

Les deux structures ont donc imaginé ensemble plusieurs espaces de discussion, ateliers et temps forts lors de cet évènement

qui a réuni plusieurs centaines de représentants-es de collectivités de l'Isère.

Créé pour l'évènement, nous retiendrons notamment l'atelier « Sobriété, Efficacité : Jeu des mythes et réalités » qui visait à balayer les idées reçues autour

de la sobriété et illustrer sa complémentarité avec l'efficacité

En effet, si la rénovation constitue un élément de l'efficacité énergétique, la sobriété est un axe à privilégier, car bien que peu coûteux à mettre en œuvre, c'est un préalable très souvent ignoré.



▶ Démultiplier les actions - coopérer avec les acteurs locaux

développer les politiques de transition

► Développer et accompagner des politiques territoriales

| Démarche climat-énergie

L'Isère compte en 2022 18 EPCI (Communautés de communes ou d'agglomération), une Métropole et 2 Parcs naturels régionaux.

Concernant la transition énergétique, la loi adoptée en 2015 a précisé les rôles spécifiques de chaque niveau institutionnel. Les Régions doivent piloter la transition énergétique et mettre en place la planification. Les EPCI doivent mettre en œuvre la transition énergétique et les PCAET se généralisent. Entre le niveau régional et les plans à l'échelle locale, il y a une cohérence à garantir et une articulation à trouver.

L'AGEDEN est au cœur de cette évolution et propose d'assurer le lien entre l'ensemble des acteurs du fait de son positionnement

et de ses retours d'expérience issus du terrain. En identifiant les besoins récurrents, les synergies possibles, l'AGEDEN assure une veille et co-construit des programmes structurants permettant de répondre à ces enjeux, tout en assurant la cohérence et la complémentarité entre les différents acteurs. Depuis de nombreuses années en effet, l'association accompagne les intercommunalités dans le cadre des Plans Climat et d'autres démarches comme les TEPOS (Territoires à Énergie POSitive) ou les Plateformes de rénovation énergétiques de l'habitat.

Dès 2015, et pour être en phase avec les attentes des EPCI partenaires, l'AGEDEN a

désigné des salarié-es référent-es dédiés à chaque territoire. Les référent-es territoire de l'AGEDEN coordonnent ainsi l'ensemble des actions de l'association sur leur territoire, en lien étroit avec les acteurs locaux et leurs collègues expert-es.

L'ensemble des 17 intercommunalités et les 2 Parcs naturels régionaux de l'Isère contribuent en 2022 au Programme transition énergétique 38.

Dans ce contexte multi-partenarial hétérogène, l'AGEDEN veille à toujours s'adapter aux spécificités territoriales afin d'accompagner des politiques locales ambitieuses qui contribuent aux dynamiques départementales et régionales.

► Plans Climats et politiques publiques en faveur de la transition

En 2022, l'AGEDEN a apporté son appui à l'ensemble des 17 territoires isérois hors Métropole Grenobloise pour leurs démarches climat-énergie.

12 intercommunalités sont tenues de s'engager dans un PCAET (Plan climat air énergie territorial). L'AGEDEN accompagne ces collectivités à

différents niveaux en fonction des besoins.

L'AGEDEN se tient au côté des territoires pour la mise en œuvre opérationnelle de leurs stratégies énergie : appels à projets communaux, accompagnement pour l'adaptation au changement climatique, appui sur des politiques mobilités...

Plus précisément pour les accompagnements à l'adaptation au changement climatique, 3 ateliers Climastory ont été réalisés à Voiron (cycle d'ateliers sur le climat pour le COTECH-38), à Charantonnay (journée de l'environnement) et à l'Isle d'Abeau en partenariat avec le CEREMA pour le compte de la CAPI.

Perspectives 2023

- L'AGEDEN poursuivra les conventions de partenariats avec l'ensemble des territoires hors Métropole Grenobloise, dont les 2 Parcs naturels régionaux.
- L'accompagnement des territoires se poursuivra notamment pour la mise en œuvre du SPPEH et des PCAET (appui en phases de diagnostics, élaboration de stratégie et traduction en actions).
- Une complémentarité renforcée entre TE38 et l'AGEDEN sera à développer notamment pour intégrer la dimension raccordement aux réseaux d'électricité dans les accompagnements pour les projets EnR.

▶ Coordination départementale : l'AGEDEN dans son rôle de catalyseur de la transition

| Le réseau Cotech-TE

▶ Depuis plusieurs années l'AGEDEN apporte son appui au Département, à la DDT38 et à la Région pour l'animation du réseau Comité Technique de la Transition Ecologique (Cotech-TE) dont l'objet est la veille, l'échange d'informations, la montée en compétences des acteurs et la préparation du CDTE (Comité Départemental de la Transition Ecologique).

▶ 2 réunions du Cotech-TE ont été réalisées en 2022, en juin (témoignage budget vert, présentation avancement du contrat de chaleur renouvelable

(CCR), actualités réglementaires / 18 participant-es) et en octobre (sur le thème de la mobilité / 24 participant-es) rassemblant la dizaine de chargé-es de mission mobilité de l'Isère et d'autres chargé-es de mission.

▶ Spécifiquement pour les chargé-es de mission « énergie » des territoires, l'AGEDEN a proposé aux volontaires de participer à un cycle d'ateliers d'animations sur le climat et l'empreinte carbone. Suite à l'atelier 2 tonnes, réalisé fin 2021, un atelier Climastory a été effectué début 2022 par l'AGEDEN en co-animation avec

la CAPI. Il a regroupé 6 territoires : CC Bièvre Est, Vienne Condrieu Agglo, CC Vals du Dauphiné, COLL'in Communauté, CA Pays Voironnais, Parc Régional Naturel Vercors.

▶ L'AGEDEN a également présenté le Cotech-TE lors du comité régional du réseau TEPOS à l'automne 2022. Lors de cette journée, cette présentation a fait écho à d'autres animations de réseaux sur la transition énergétique, notamment en Savoie.

Perspectives 2023

Pour 2023, plusieurs réunions sont envisagées. Une réunion sur l'avancement des PCAET à l'échelle de l'Isère avec la DDT38 et le CD38 ainsi qu'une à trois réunions thématiques selon les actualités ou les besoins des territoires. Afin de poursuivre la dynamique engagée sur la mobilité en 2022, une réunion sur cette thématique est d'ores et déjà programmée en juin 2023.

| Travail interne des référent-es territoires de l'AGEDEN

De nombreux échanges internes sont organisés entre les référent-es territoire pour partager les expériences et aussi avec les spécialistes des différents sujets pour apporter en permanence les informations les plus récentes,

tout en assurant une cohérence départementale.

Pour 2022, les thèmes principaux ont été : SPPEH-SARE (particuliers et copropriétés, petit tertiaire, mobilisation des professionnels de la

renovation); méthode et outils de suivi PCAET ; mobilité ; accompagnements des collectivités ; EnR dont CCR ; programmes européens, sobriété ; économie circulaire ; adaptation au changement climatique ; ...

► Animer un réseau départemental dédié aux professionnels de la rénovation énergétique

Historiquement, plusieurs intercommunalités sont impliquées sur ce sujet via les dispositifs de PTRE (Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique). Avec la mise en place du SPEEH, le Département a engagé une démarche à l'échelle départementale visant à fédérer les acteurs de la rénovation autour d'actions communes.

Ces acteurs sont :

- Les intercommunalités iséroises, partenaires dans le cadre du SARE,
- Les chambres consulaires CCI et CMA,
- Les syndicats professionnels CAPEB38 et FFB,
- Les diverses structures actrices de la rénovation énergétique (Institut négaWatt, acteurs privés).

| Cerner les besoins de la filière

Afin de cibler les besoins et difficultés des professionnels de la rénovation, diverses rencontres d'acteurs ont été initiées en 2021 par le Département. Puis une enquête a été réalisée par l'AGEDEN en mars 2022 auprès des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) de l'Isère (95 réponses sur 1450 entreprises RGE Iséroises).

Perspectives 2023

Il sera important de maintenir une veille sur l'évolution de la filière, et de renforcer les liens avec les partenaires intervenant auprès des professionnels afin de mieux connaître les services de chacun, les recouvrements éventuels, en vue de développer au mieux les complémentarités entre les services aux professionnels.

Des échanges avec la CAPEB38 sont prévus concernant la complémentarité des rôles des conseillers-ères France Rénov et des artisans dans la phase de définition des programmes de travaux.

En réponse aux problématiques relatives à l'approvisionnement, l'AGEDEN sera attentive aux possibilités de développement

de nouvelles filières locales de matériaux (construction et isolation) et de filières de réemploi (travail engagé sur les fonds propres AGEDEN).

Enfin, l'association contribuera au déploiement du dispositif DOREMI, en cours de validation fin 2022 pour un démarrage premier trimestre 2023.

▶ Bilan 2022

Territoires de l'Isère en actions

Communauté de Communes
de Lyon Saint-Exupéry En Dauphiné
6 communes

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
22 communes

COLL'in Communauté
10 communes

Vienne Condrieu Agglomération
30 communes
dont 18 en Isère

Communauté de Communes
Entre Bièvre et Rhône
37 communes

Bièvre Isère Communauté
50 communes

Communauté de Communes de Bièvre Est
14 communes

Actions mises en œuvre en 2022 par territoire



▶ Conseil et accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers et des copropriétés.
▶ Mobilisation des professionnels et acteurs de la rénovation.
(SARE / SPPEH)



Dispositifs d'aide aux EnR : Fonds Air Bois, Fonds Solaire Thermique...



Accompagnement et actions en faveur de l'éco-mobilité



Conseil et accompagnement des collectivités, mise en œuvre du PCAET et/ou autres démarches climat/énergie

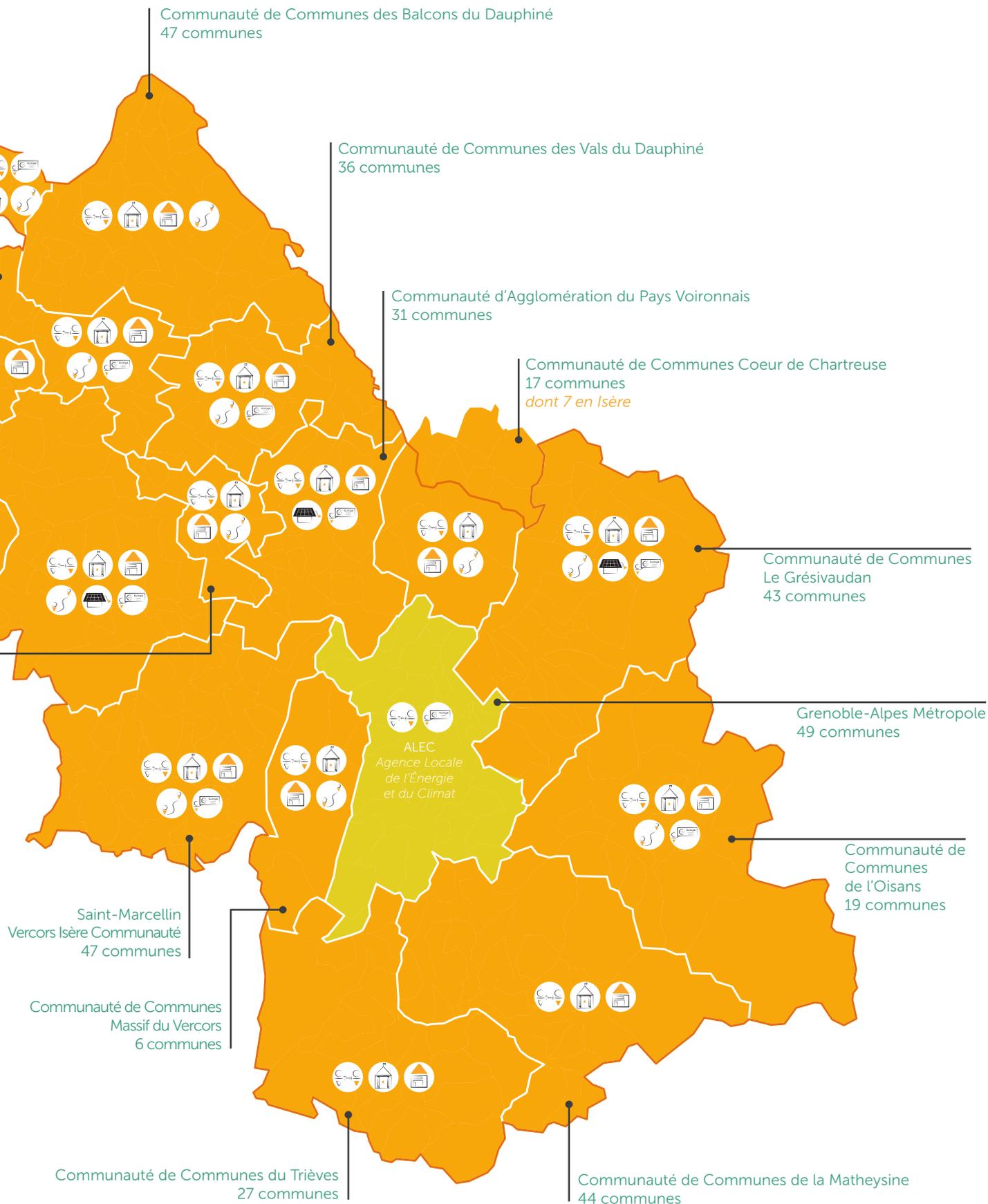


Conseil et accompagnement du secteur privé



Mobilisation des publics scolaires

- Territoire partenaire de l'AGEDEN en 2022
- Territoire de Grenoble Alpes Métropole



▶ Aspects financiers

L'exercice 2022 a été marqué par des éléments exceptionnels :

► La fusion de l'AGEDEN avec l'association ALEC dans le cadre d'un accord de fusion absorption a été effective au 1^{er} Janvier 2022. Les éléments comptables de l'association ALEC ont été repris et intégrés dans le bilan financier 2022.

► Le fort développement de l'activité depuis plusieurs années s'est confirmé en 2022 avec un changement d'échelle (doublement de l'activité en 4 ans, 10 recrutements en 2022) qui a nécessité l'élaboration d'une nouvelle organisation.

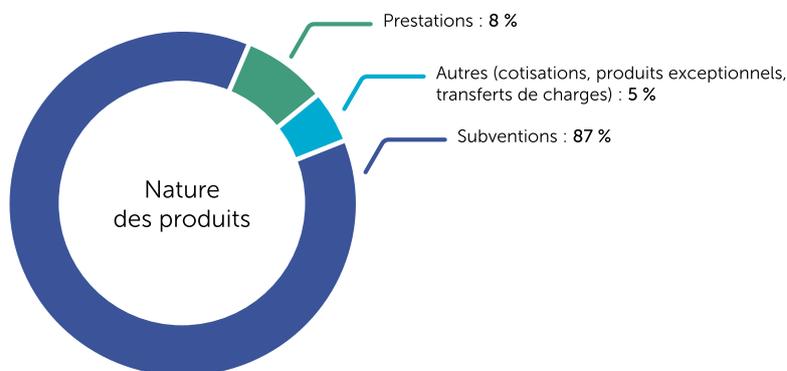
► Après des années de grande stabilité des prix, 2022 est la première année de forte inflation suite à la crise énergétique qui impacte également l'AGEDEN, comme tout le monde.

► RECETTES 2022

Le total des produits s'élève à **2 456 k€**, en hausse importante de 31 % par rapport à 2021. Cette forte croissance confirme la tendance observée depuis 4 ans, avec + 30 % déjà entre 2020 et 2021 et un doublement depuis 2018.

Nature des produits

Ces recettes de l'AGEDEN sont constituées essentiellement de subventions de partenaires publics qui représentent 87% des produits, alors que les prestations ne représentent que 8%, les cotisations et autres produits environ 5%.

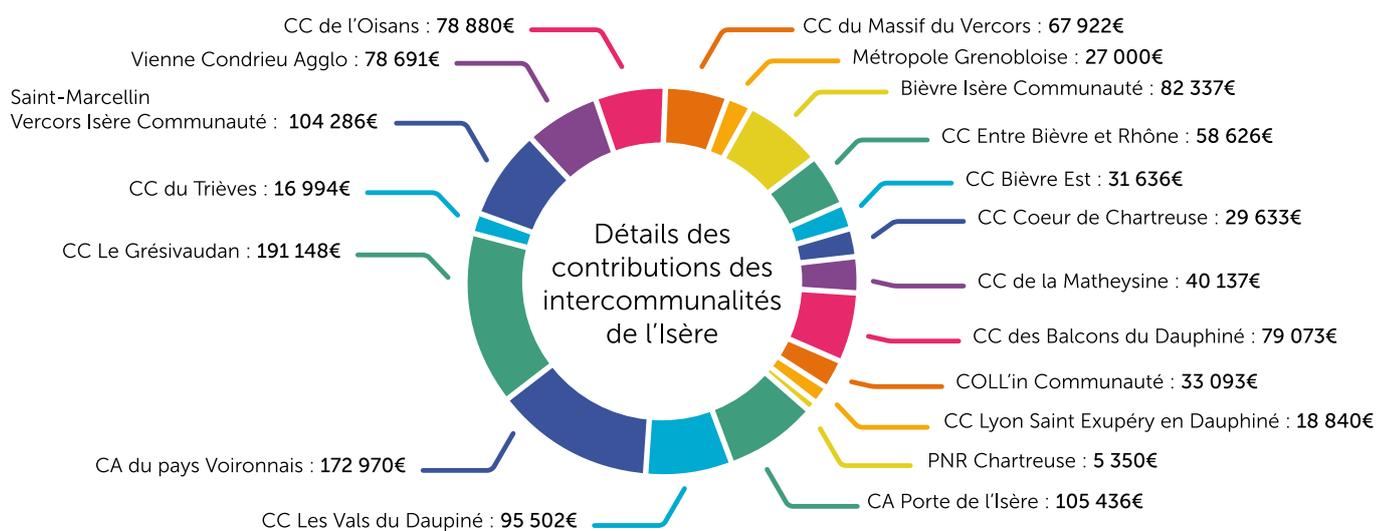


Les recettes proviennent majoritairement des intercommunalités de l'Isère qui apportent un soutien croissant depuis plusieurs années avec 54 % des recettes. Le Département contribue à hauteur de 18 % et TE38 pour 4 %. Précisons que depuis 2021 il n'y a plus de subventions directes de l'Etat (via l'ADEME), ni de la Région AURA à l'association. Cependant

ces partenaires historiques de l'AGEDEN contribuent indirectement en soutenant notamment le Département et les Intercommunalités dans le cadre du programme « Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat », du Contrat Chaleur Renouvelable ou encore du projet TENMOD sur la mobilité.

On estime donc que, selon les projets, le niveau de cofinancement de l'Etat et de la Région AURA se situe entre 40 et 70 %, permettant ainsi le déploiement du Programme de transition énergétique porté par l'AGEDEN qui répond en tous points aux attentes des différents partenaires publics.



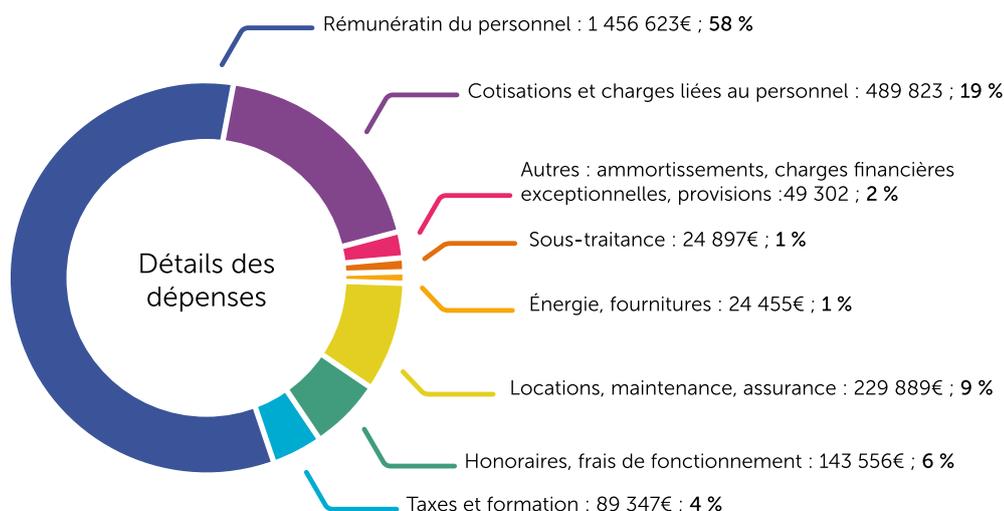


► DÉPENSES 2022

Les dépenses se situent à **2 508 k€**, en forte augmentation de 35 % par rapport à 2021. Compte tenu du contexte particulier et de la croissance de l'activité, cette forte augmentation correspond principalement au recrutement de

10 salarié-es en 2022 pour assurer l'ensemble des missions engagées. D'autre part, 2022 doit être considérée comme une année de transition avec la mise en place d'une nouvelle organisation pour s'adapter au changement de taille

de la structure, la remise à niveau des outils de travail et l'intégration de charges liées à la fusion.



► Résultat comptable

Le résultat comptable est donc déficitaire, pour la première fois depuis 25 ans, à hauteur de - 51 935 €. Cela s'explique notamment par la revalorisation des

rémunérations dans un contexte général d'inflation, par le changement d'échelle de l'équipe avec de nombreuses personnes à intégrer. Il a également fallu rendre

effective la fusion avec l'association ALEC et élaborer une nouvelle organisation. Cette année 2022 est en ce sens une année de transition.

► Bilan et fonds propres

Le total des fonds propres était fin 2021 de 793 757 €.

Au passif du Bilan, nous notons une forte augmentation des fonds associatifs sans droit de reprise qui comprennent en plus de la somme initiale de 100 511 €, les fonds de l'ALEC association et la revalorisation des parts de la SCI. En effet, nous y ajoutons l'apport des fonds propres liés à la fusion avec l'ALEC (+141 438) et de la revalorisation des parts de la SCI réactualisée (passe de 600 € à 108 953 €).

Compte tenu des pertes de l'exercice 2022 (-51 935 €) :

► **Le total des fonds propres s'établit fin 2022 à 1 001 880 €.**

Trésorerie : Le budget prévisionnel 2023 est encore en hausse d'environ 14 % et devrait être de 2 800 k€. Pour faire face à ces dépenses, l'AGEDEN dispose d'environ 3,8 mois de réserves.

Cela reste encore insuffisant, mais l'objectif pour les années à venir est de revenir à l'équilibre budgétaire, voire à générer un minimum

d'excédents afin de répondre aux besoins de trésorerie.

Il est important de préciser que malgré ce résultat, l'AGEDEN n'a pas eu recours en 2022 à des produits bancaires pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie.

Pour mener à bien le déploiement de la transition énergétique sur les territoires, l'AGEDEN continue de développer des partenariats avec de nombreuses institutions, ainsi que des acteurs publics et associatifs.



► Les intercommunalités et territoires de l'Isère :



► Les bailleurs sociaux :



► Les autres partenaires :



▶ Conclusion, perspectives



Dans le contexte de crise climatique, environnementale, énergétique et sociale, la transition écologique est devenue une préoccupation majeure. Le programme d'actions pour la transition énergétique en Isère proposé par l'AGEDEN répond aujourd'hui aux attentes de nombreux partenaires. Cela se traduit par un développement très important de l'activité illustré par le Chiffre d'affaires qui a augmenté de 30% en 2022 et doublé en 5 ans, malgré les années de crise.

La principale activité est aujourd'hui l'information, le conseil et l'accompagnement des particuliers et propriétaires de logements : 47% du temps passé. Elle s'est fortement développée depuis 2021 en répondant aux objectifs du SPPEH. Cela a permis de conforter un service universel pour tous les habitants de l'Isère en s'appuyant sur le guichet d'accueil téléphonique « Info Energie 38 » mutualisé. Pour l'AGEDEN a pu réaliser en 2022 près de 9500 conseils au téléphone, assurer 1900 Rendez-vous, accompagner 386 projets de Maisons Individuelles et 47 de copropriétés. La structuration du service aux copropriétés permet de suivre aujourd'hui un nombre significatif de projets. Mais malgré ces efforts, les rénovations énergétiques globales et performantes demeurent trop peu nombreuses. Cela s'explique notamment par le fait que certaines aides publiques favorisent les rénovations partielles et le changement du système de chauffage au détriment de l'isolation thermique des parois, mais aussi par l'inflation (montant des devis, délais des entreprises qui ont du mal à recruter, incertitudes sur l'obtention des aides...).

Seconde activité en temps passé (24,5%) l'information, le conseil et l'accompagnement des projets des collectivités et des entreprises. Ces actions concernaient principalement les collectivités. Du fait de la crise énergétique et de la mise en place des PCAET, la question n'est plus aujourd'hui sur l'intérêt d'agir mais bien sur la manière et les moyens d'engager ces travaux. Pour répondre au mieux à ces attentes, l'AGEDEN coopère avec TE38, le Département, les Intercommunalités, AURAEE, le CAUE.. Cela a permis en 2022 d'accompagner 292 projets sur 190 communes ce qui constitue un record, lié au contexte énergétique et à la mise en place des CCR (Contrats Chaleur Renouvelables).

Pour les autres maîtres d'ouvrage collectifs hors collectivités, l'AGEDEN ne répondait jusqu'à présent qu'à quelques demandes ponctuelles faute de moyens. Saisissant plusieurs opportunités de financement, un service spécifique a été mis en place pour le secteur privé et médico-social. La poursuite d'actions de l'ex-association ALEC permet aussi de s'ouvrir à de nouveaux acteurs. Mais il s'agit de cibles très hétérogènes, plus difficiles à atteindre. En 2022 un travail a été engagé auprès des autres acteurs au contact du secteur privé : services économiques des collectivités, CCI, CMA, AURA Entreprises, CPME, afin de trouver les complémentarités entre acteurs, l'AGEDEN apportant son expertise technique sur la thermique des bâtiments et les énergies renouvelables.

L'AGEDEN poursuit également son travail d'animation globale, pour mobiliser encore plus, faire évoluer les comportements et développer la sobriété. Ainsi, plus de 90 animations ont été organisées sur les thèmes de

la rénovation énergétique et des EnR permettant d'orienter le public vers les services et démarches existantes et de créer une dynamique locale en faisant se rencontrer le grand public, les collectivités, les professionnels, les conseiller.es info énergie.

Par ailleurs d'autres actions visent à promouvoir la sobriété en ré-interrogeant nos propres besoins pour amener à un changement de comportement durable. Cela concerne nos manières de consommer, de nous déplacer et l'ensemble des publics. Cette approche se veut collective et ludique parce que la sobriété se doit d'être un choix volontaire et positif. Les challenges mobilité domicile-travail ou scolaires et les nombreuses animations dans les écoles l'illustrent parfaitement.

Ces actions visant à mobiliser collectivement un maximum de personnes à une échelle locale permettent de créer une dynamique positive, et de s'engager chacun à son niveau. Elles contribuent à l'évidence aux différents PCAET locaux qui doivent permettre d'entraîner la population et tous les acteurs locaux sur les différents volets de la transition énergétique.

L'AGEDEN contribue à l'élaboration des démarches de transition énergétique avec ses différents partenaires. Tout en faisant des liens entre les différents acteurs et dispositifs existants. Cela participe à l'animation départementale sur la transition énergétique. L'organisation de l'association avec des référents territoires et des responsables par cibles et thématiques permet de bien connaître les attentes des acteurs locaux et les solutions adaptées issues de l'expertise et des retours d'expérience.

laire à celle de 2021 et 2022. En effet, si les besoins sont exponentiels, le financement des actions ne suit pas, et même si des programmes de financement existent sous forme d'Appels à projets ou à manifestation d'Intérêt, ils restent aléatoires, à la fois sur les échéances et sur les montants. Cependant, l'AGEDEN s'efforce de répondre à toutes ces opportunités en lien étroit avec les collectivités.

Perspectives 2023

L'AGEDEN poursuit en 2023 son programme d'actions pour la transition énergétique en Isère, avec notamment le souci de renforcer et structurer le suivi et l'évaluation des actions, de consolider le travail collaboratif avec les professionnels, tout en continuant à mobiliser largement et à répondre le plus efficacement possible au plus grand nombre pour les inciter à s'engager dans la sobriété et à réaliser des rénovations globales et performantes.

L'AGEDEN souhaite également poursuivre et développer la coopération « multi-acteurs » ce qui nécessite de consolider les liens et faire vivre les partenariats. Il s'agit de constituer un véritable « écosystème transition énergétique » au service des différents publics.

Les dynamiques engagées sur chaque territoire devraient se poursuivre en 2023 sans pour autant envisager une forte croissance simi-



AGEDEN

Votre partenaire énergie-climat
en Isère

www.ageden38.org

04 76 23 53 50

infoenergie@ageden38.org

SIÈGE

Bâtiment ESPACE Air Climat Energie,
14, avenue Benoît Frachon,
38400 Saint-Martin d'Hères

ANTENNE NORD-ISÈRE

4, avenue Ambroise Genin
38300 Bourgoin-Jallieu

Association loi 1901 à but non-lucratif, créée en 1977, soutenue par les partenaires publics.

